

## I4CE – INSTITUTE FOR CLIMATE ECONOMICS

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

**SIRIS**

Chartered accountants Auditors & Consultants

MEMBER OF THE  
**FORUM OF FIRMS**

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France & Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris  
Siège : 103 rue de Miromesnil | 75008 PARIS | Tél. : + 33 1 53 20 32 32 | [www.ecovis.fr](http://www.ecovis.fr)  
S.A.R.L. au capital de 800 000 Euros | SIRET : 449 272 392 00043 | APE : 6920Z | TVA : FR 5444927239200027

ECOVIS International, a network of independent tax advisors, accountants, auditors and lawyers, operating in more than 70 countries worldwide.  
ECOVIS International is a Swiss association. Each Member Firm is an independent legal entity in its own country and is only liable for its own acts or omissions, not those of any other entity.

ECOVIS France is the French member firm of ECOVIS International. ECOVIS France is part of ECOVIS International® network of firms.  
ECOVIS International® is a member of Forum of Firms, an independent association of international networks that perform international audits.

As member, ECOVIS International® is required to implement and monitor quality control standards that Forum has prepared and makes an annual declaration stating that its members adhere to Forum's high standards.

## **I4CE – INSTITUTE FOR CLIMATE ECONOMICS**

Association régie par les dispositions de la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

10, rue Penthièvre

75008 Paris

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2020**

A l'assemblée générale de l'association I4CE

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association I4CE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

## **Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

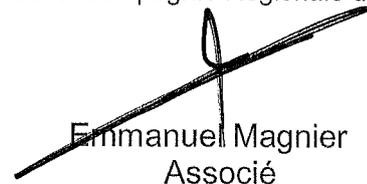
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 12 mai 2021

SIRIS S.A.R.L.  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Emmanuel Magnier  
Associé



**I4CE**  
**10 rue de Penthièvre**  
**75008 PARIS**

**COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2020**



**Caderas  
Martin**

**Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes**  
43, rue de Liège - 75008 Paris  
Tél. : 33 (0)1.44.90.25.25 - Fax : 33 (0)1.42.94.93.29  
E-mail : [contact@caderas-martin.com](mailto:contact@caderas-martin.com)

## Sommaire

Bilan	4
Compte de résultat	6
Annexe	8
Règles et méthodes comptables	9
Faits caractéristiques	11
Notes sur le bilan	12
Notes sur le compte de résultat	21
Autres informations	22

**Comptes annuels**

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>ACTIF</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et a				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag				
Autres immobilisations corporelles	77 823	71 536	6 288	7 884
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	40 842		40 842	40 842
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>118 665</b>	<b>71 536</b>	<b>47 130</b>	<b>48 726</b>
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	3 789 145	23 166	3 765 979	2 054 056
Autres créances	8 278		8 278	690 019
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	715 274		715 274	583 199
Charges constatées d'avance	23 519		23 519	36 864
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 536 215</b>	<b>23 166</b>	<b>4 513 049</b>	<b>3 364 139</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>4 654 880</b>	<b>94 702</b>	<b>4 560 178</b>	<b>3 412 865</b>



## Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>PASSIF</b>		
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Fonds propres statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Fonds propres avec droit de reprise		
<i>Fonds statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>	533 840	533 840
Écart de réévaluation		
Réserves		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>		
<i>Autres</i>	830 467	451 391
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	380 067	379 077
<b>SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)</b>	<b>1 744 374</b>	<b>1 364 308</b>
<i>Fonds propres consommables</i>		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>1 744 374</b>	<b>1 364 308</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	589 742	578 230
<b>TOTAL II</b>	<b>589 742</b>	<b>578 230</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	104 260	108 348
Provisions pour charges		
<b>TOTAL III</b>	<b>104 260</b>	<b>108 348</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (tires associatifs)		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 088	130 534
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	532 314	485 710
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 500	75 735
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 484 900	670 000
<b>DETTES</b>	<b>2 121 802</b>	<b>1 361 980</b>
Écarts de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>4 560 178</b>	<b>3 412 865</b>



## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	124 150	381
Ventes de biens et de services		
Ventes de prestations de services	23 585	81 382
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 542 486	3 445 766
Contributions financières	631 302	
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	4 088	
Utilisation des fonds dédiés	308 673	
Autres produits	5 315	25 868
Total I	3 639 599	3 553 396
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Autres achats et charges externes	533 101	626 742
Impôts, taxes et versements assimilés	173 714	140 866
Salaires et traitements	1 399 709	1 339 326
Charges sociales	804 759	715 572
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 596	13 379
Dotations aux provisions		35 488
Reports en fonds dédiés	320 185	
Autres charges	1 469	233
Total II	3 234 533	2 871 607
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>405 066</b>	<b>681 790</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS Total III</b>		
<b>CHARGES FINANCIERES Total IV</b>		
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>405 067</b>	<b>681 790</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS (Total V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (Total VI)		
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>405 067</b>	<b>681 790</b>
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS (Total VII)		214 185
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (Total VIII)		491 898
Impôts sur les bénéfices (Total IX)	25 000	25 000
Total des produits (I+III+V+VII)	3 639 599	3 767 581
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	3 259 533	3 388 505
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>380 067</b>	<b>379 077</b>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		



**Annexe**

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : I4CE

Objet social : I4CE regroupe des membres qui s'engagent à entreprendre en commun les actions nécessaires à la mise en place, à la diffusion ou au soutien de projets de recherche sur « l'économie du climat et de la transition énergétique et écologique », issue des dispositifs de régulation, outils économiques et financiers, instruments de marché et autres démarches contribuant à la transition énergétique et écologique et visant la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ses conséquences.

Nature et périmètre des activités : Dans le cadre des recherches décrits dans l'objet social, l'association pourra organiser des conférences, des ateliers et d'autres modalités de travail et d'échanges, produire des études et travaux qui pourront faire l'objet de publications, financer des travaux de recherche, assurer la diffusion de recherches ou de données, et développer différentes formes de communication, d'outils de travail collaboratif et de diffusion, y compris sous forme de supports internet, électroniques ou autres. L'association pourra ainsi être amenée à vendre à titre accessoire des prestations intellectuelles sous forme écrites ou orales entrant dans le cadre de son objet ou susceptibles de contribuer à sa réalisation.

Moyens mis en œuvre : Les moyens d'action de l'association sont notamment: la production et la publication d'études, l'organisation d'ateliers, de réunions de travail ou de conférences, le financement de travaux de recherche, le développement de dispositifs de communication et de diffusion et plus généralement la mise en place de toute initiative pouvant contribuer à la réalisation de l'objet de l'association;

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 4 560 178 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 380 067 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2020 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Provision pour indemnité de départ à la retraite

La société constate ses engagements retraite sous forme de provision. Les droits acquis au 31 décembre 2020 s'élèvent à 104.260 Euros. Le taux d'actualisation est déterminé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les taux de rendement moyen des obligations d'entreprises de première catégorie. Le taux retenu correspond au taux IBOXX Corporates AA.

Les paramètres retenus sont :

- taux d'actualisation : 0.98 %
- profil de revalorisation des salaires : 1,5 %
- table de mortalité : INSEE 2018



## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

L'année 2020 a été marquée par plusieurs moments forts pour I4CE :

- La proposition par I4CE d'un plan de relance « climat », en amont de l'élaboration du plan de relance gouvernementale, et qui a été présenté aux différents cabinets ministériels, plusieurs dizaines de parlementaires et une centaine d'ONG/entreprises/media. Le plan de relance adopté par la France reprend plusieurs éléments du plan proposé par I4CE.

- L'élaboration de la première méthodologie d'évaluation climat des budgets publics, dédiée aux collectivités locales. Elle a été expérimentée par les principales communes françaises et sera diffusée par les différents réseaux de collectivités locales. C'est le premier marqueur du développement d'I4CE dans les territoires.

- I4CE a poursuivi son développement sur le thème de la réglementation financière, avec plusieurs publications sur les outils mobilisables par les régulateurs de la finance pour inciter les banques/assureurs/gestionnaire de fonds à contribuer à la lutte contre les changements climatiques.

- L'initiative Climate Action in Financial Institutions, dont I4CE assure le secrétariat scientifique, regroupe désormais plus de 50 institutions financières publiques et privées à travers le monde.

- I4CE a poursuivi son internationalisation, avec la sortie du Panorama des financements climat du Maroc, un nouveau projet international sur le « Green Budgeting » et la participation à un consortium international de « tracking » des plans de relance dans le monde et de leur impact sur le climat.

- Enfin, deux experts d'I4CE ont participé au groupe d'experts de la Convention Citoyenne pour le Climat, qui a appuyé les citoyens pour évaluer la pertinence de leurs propositions.

### Évènements significatifs de l'exercice :

#### Épidémie de la COVID-19 :

L'épidémie de Covid-19 génère depuis le début de l'année 2020 une crise sanitaire mondiale et a conduit les autorités françaises, après la déclaration par l'OMS de cette épidémie en tant que pandémie, à prendre des mesures exceptionnelles. Cette situation a contraint notre association à mettre en place des mesures de sauvegarde sanitaires, de manière à protéger nos salariés tout en maintenant notre activité.

Conformément aux dispositions du Plan Comptable sur les informations à mentionner dans l'annexe, nous constatons que cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact négatif sur notre activité en raison du secteur sur lequel nous intervenons.

La pandémie est toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels et il est difficile d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. Nous estimons néanmoins que cette situation n'est pas en mesure de remettre en cause le principe de continuité de notre exploitation sur notre prochain exercice.

#### Changement de méthodes comptables :

L'association a appliqué pour la première fois le règlement numéro 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'ANC pour l'établissement de ses comptes au 31/12/2020. Celui-ci est sans impact sur la détermination du résultat mais a eu une incidence sur la présentation des comptes :

- Le report et l'emploi des ressources en fonds dédiés figurent désormais au résultat d'exploitation.
- Les subventions publiques sont dorénavant dissociées des contributions financières privées.
- Le compte de résultat se présente désormais par origine et destination

#### Faits postérieurs à l'exercice :

Néant.



## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	77 823			77 823
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>77 823</b>			<b>77 823</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	40 842			40 842
<b>Immobilisations financières</b>	<b>40 842</b>			<b>40 842</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>118 665</b>			<b>118 665</b>



## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	69 939	1 596		71 536
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>69 939</b>	<b>1 596</b>		<b>71 536</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>69 939</b>	<b>1 596</b>		<b>71 536</b>



## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 861 783 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	40 842		40 842
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 789 145	3 789 145	
Autres	8 278	8 278	
Charges constatées d'avance	23 519	23 519	
<b>Total</b>	<b>3 861 783</b>	<b>3 820 941</b>	<b>40 842</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les postes " clients et comptes rattachés" et "Autres" correspondent aux subventions ou cotisations accordées par nos partenaires mais non encore réglées.

#### Produits à recevoir

	Montant
F AE - FACTURES À ÉTABLIR	6 750
<b>Total</b>	<b>6 750</b>



## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	23 166			23 166
<b>Total</b>	<b>23 166</b>			<b>23 166</b>
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

### Fonds propres

#### Tableau de variation des fonds propres associatifs

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de rep.					
Fonds propres avec droit de rep.	533 840				533 840
Écarts de réévaluation					
Réserves	451 391	379 077			830 467
Report à Nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	379 077	-379 077	380 067		380 067
Situation nette	1 364 307		380 067		1 744 374
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>1 364 307</b>		<b>380 067</b>		<b>1 744 374</b>

Les fonds associatifs, pour un total de 1 744 374 € correspondent aux fonds propres d'un montant de 533 840 € apportés avec droit de reprise de la CDC (ex CDC Climat) lors de l'apport partiel d'actifs auxquels se rejouent le cumul des ressources non utilisées depuis l'origine de l'association pour 830 467 € et du résultat de l'exercice pour un montant de 380 066 €.



## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	108 348		4 088		104 260
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>108 348</b>		<b>4 088</b>		<b>104 260</b>
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			4 088		
Financières					
Exceptionnelles					



## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<b>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</b>				
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	99 088	99 088		
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	532 314	532 314		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes</b>				
<b>Autres dettes (**)</b>	5 500	5 500		
<b>Produits constatés d'avance</b>	1 484 900	1 484 900		
<b>Total</b>	<b>2 121 802</b>	<b>2 121 802</b>		

Le poste "Dettes fournisseurs et comptes rattachés" correspondent pour 33 636 € aux fournisseurs non réglés et pour 64 822 € à des factures non parvenues.

Le poste "Dettes fiscales et sociales" ne comprend pas l'impôt sur les bénéfices sur l'exercice 2020.

L'association peut développer des activités lucratives lorsqu'elle est sollicitée par un organisme pour une prestation. L'association n'a pas de démarche commerciale. Ces activités lucratives sont sectorisées afin de les isoler des activités non lucratives. Elles seules sont assujetties aux impôts commerciaux.

Les activités lucratives restant accessoires (environ 0.5 % des ressources de l'année) et dissociables des activités principales non lucratives, le caractère non lucratif d'ensemble de l'organisme et la gestion désintéressé de l'association ne sont pas contestés.



## Notes sur le bilan

Tableau des provisions et dépréciations

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>Provisions réglementées Total I</b>				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	108 348		4 088	104 260
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pr charges soc et fisc sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>Provisions risques et charges Total II</b>	<b>108 348</b>		<b>4 088</b>	<b>104 260</b>
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en- cours				
Sur comptes clients	23 166			23 166
Autres dépréciations				
<b>Dépréciations Total III</b>	<b>23 166</b>			<b>23 166</b>
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	<b>131 514</b>		<b>4 088</b>	<b>127 426</b>
Dotations et reprises d'exploitation			4 088	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : dépréciations de l'exercice				



## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	64 822
DETTES PROVISIONNÉES CP/RTT/CP SUP	2 622
PROVISION CET	75 899
PROVISION PVO	50 148
PROVISION INTERESSEMENTS	89 014
PROVISION ABONDEMENTS	61 192
CHARGES SOCIALES S/ CP/RTT/CP SUP	1 431
CHARGES SOCIALES S/CET	42 828
CHARGES SOCIALES S/ PVO	28 935
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	18 089
CAP - FORMATION CONTINUE	6 083
<b>Total</b>	<b>441 065</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	23 519		
<b>Total</b>	<b>23 519</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PCA - COTISATIONS CLUBS	7 500		
PCA - SUVENTIONS EQUILIBRES	1 462 500		
PCA - PRESTATIONS SERVICES EXPERTISE	14 900		
<b>Total</b>	<b>1 484 900</b>		

Le poste "produits constatés d'avance" est constitué des cotisations financières de clubs pour 7 500 €, d'une prestation de service pour 14900 € ainsi que de trois conventions de financement (CDC, AFD, GRDF) pour 1 462 500 €. Celles-ci couvrent les exercices 2021 et 2022.



## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

Les produits de l'exercice s'élèvent à 3 639 599 € au 31/12/2020. Une partie de ces ressources est constituée de subventions de fonctionnement permettant à I4CE de couvrir ses charges et frais divers. Sur l'exercice 2020, I4CE a perçu 1 325 000 € de la Caisse des Dépôts, 375 000 € de l'AFD et 250 000 € de CDG Développement avant déduction de la retenue à la source de 25 000 € réalisée au Maroc

Les charges de l'exercice s'élèvent à 3 259 532 €. Elles comprennent notamment:

- Salaires et traitements : 1 339 709 €
- Charges sociales : 804 759 €
- Location et charges locatives : 254 049 €
- Sous-traitance : 27 638 €
- Taxe sur les salaires : 145 136 €



## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 26 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	10	15	25	25
Employés		1	1	1
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>26</b>

### Rémunération des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes se sont élevés à 19 998 € en 2020, ventilés de la manière suivante :

- Honoraires légaux : 14 118 €
- Honoraires contractuels : 5 880 €

### Contributions Volontaires

I4CE bénéficie de la mise à disposition d'un expert par la banque de France depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018 dans le cadre d'un mécénat de compétences.

### Retenue à la source

Le poste Impôts sur les bénéfices présent dans le compte de résultat fait état de 25 000 € relatifs à la retenue à la source au Maroc issue d'une subvention octroyée par CDG développement d'un montant de 250 000 €.



## Autres informations

### Fonds dédiés

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE :	A	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	
	L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
	A		B	C		D	
<b>Subvention d'exploitation</b>							
CLIMNVEST - Produire des	85 154		67 800			17 354	
EUKI - LANDSCAPE POLAND	1 178		1 178				
LIFE AFFAP	270 390		69 000			201 390	
CARASSO - PANORAMA	75 000		75 000				
ADEME - FINADAPTER	112 213		61 400			50 813	
AFD		39 100				39 100	
Ministère Transition écologique		10 000				10 000	
FEADER		10 918				10 918	
<b>Sous total</b>	<b>543 935</b>	<b>60 018</b>	<b>274 378</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>329 575</b>	
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>							
ECF PANORAMA	29 295	77 623	29 295			77 623	
EBRD		175 000				175 000	
FRANSYLVA		7 544				7 544	
WWF - GREEN SUPPORT	5 000		5 000				
<b>Sous total</b>	<b>34 295</b>	<b>260 167</b>	<b>34 295</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>260 167</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>578 230</b>	<b>320 185</b>	<b>308 673</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>589 742</b>	

Les fonds collectés font l'objet d'un traitement tenant compte de la volonté du donateur de participer au financement de projets définis.  
Les fonds restant à engager en fin d'exercice correspondent à la partie des fonds collectés affectée par le donateur sur un projet et non utilisée à la clôture de l'exercice. Ils figurent au passif du bilan sous le libellé « fonds dédiés ».

